

CIBLE

Référendums

L'homme qui a effacé le Non au référendum de 2005, l'homme qui n'a pas soumis le traité de Lisbonne à référendum, l'homme qui se garde bien d'organiser un référendum sur la prétendue « règle d'or » budgétaire, cet homme là, donc, est soudain devenu le chaud partisan du recours au peuple souverain.

Il laisse entendre qu'il pourrait y avoir référendum sur une réforme de la Constitution attribuant compétence exclusive aux tribunaux administratifs quant au droit des étrangers. Il annonce un référendum sur la réforme du système d'indemnisation du chômage qui mettrait fin à ce qu'il appelle l'assistanat. Ainsi, il tente de susciter en sa faveur un courant xénophobe pour damer le pion du Front national. Ainsi, il essaie de braquer la France qui travaille contre des chômeurs assimilés à des profiteurs et à des paresseux.

Là comme ailleurs, il échouera. Dans leur grande majorité, les Français sont rebelles aux conflits ethniques et ils savent que, dans la guerre des classes, Nicolas Sarkozy n'est pas l'ami des travailleurs mais le fondé de pouvoir des patrons et des banquiers.

MANIFESTE

La santé en danger

Idées

**Michel
Onfray**

p. 9

Projet

**La rose
et le réséda**

p. 3

La Nouvelle Action royaliste menacée d'expulsion...

Comme vous le savez, en octobre 2008, la Mairie de Paris, faisant jouer son droit de préemption, avait racheté l'immeuble du 17, rue des Petits-Champs qui abrite, entre autres, les locaux de la NAR. Elle nous avait signifié qu'elle ne renouvelerait pas notre bail et que nous devions quitter l'immeuble pour le 30 juin 2011. Elle a engagé contre nous une procédure d'expulsion. Nous avons écrit à deux reprises à Bertrand Delanoé, maire de Paris, pour lui demander de revoir sa décision ou de nous proposer des locaux similaires. Comme ces lettres sont restées sans réponse, nous avons décidé de lancer une pétition nationale auprès de nos amis et compagnons de route.

Texte de la pétition :

Non à l'expulsion des royalistes de la NAR !

La Ville de Paris a décidé de ne pas renouveler son bail et d'expulser la Nouvelle Action royaliste des locaux qu'elle occupe depuis quarante ans. Ce mouvement politique ne dispose pas des moyens financiers qui lui permettraient de se reloger par lui-même. Même s'il reçoit une indemnité d'éviction, il sera contraint de réduire au minimum ses activités.

La Nouvelle Action royaliste ne pourra plus assurer l'impression du bimensuel « Royaliste » que nous apprécions pour le sérieux de ses analyses et son ouverture d'esprit. La presse d'opinion, déjà très réduite, perdra un de ses titres.

La Nouvelle Action royaliste ne pourra plus organiser chaque mercredi des conférences où sont invités tout au long de l'année des chercheurs, des intellectuels et des hommes politiques de toutes opinions.

Un mouvement politique démocratique et un lieu de débats authentiquement républicains risquent d'être effacés de la vie politique parisienne par l'effet d'une décision renvoyant les locataires aux « lois du marché ».

C'est pourquoi nous demandons instamment au Maire de Paris de bien vouloir accorder à nos amis le renouvellement du bail dans les locaux actuellement occupés ou de leur proposer un autre local dans un des immeubles appartenant à la Ville, à des conditions similaires au bail antérieur.

Parmi les premiers signataires :
Yves Lacoste, géographe - Anicet Le Pors, ancien ministre et conseiller d'État - André Henry, ancien ministre - Jacques Julliard, historien - Michel Pinçon, sociologue - Monique Pinçon-Charlot, sociologue - Hubert Védrine, ancien ministre - Jean-Pierre Rioux, historien - Jean Charbonnel, ancien ministre - Philippe Cohen, journaliste - Marcel Gauchet, directeur d'études à l'EHESS - Régis Debray - Philippe de Saint Robert, écrivain - Blandine Kriegel, professeur d'Université - Jacques Nikonoff - Jacques Sapir, directeur d'études à l'EHESS - Emmanuel Todd - Max Gallo, ancien ministre et académicien - Pierre-André Taguieff, directeur de recherches au CNRS - Jean-Marie Denquin, professeur d'Université - Jean-Luc Gréau, économiste - Émile Poulat, directeur d'études à l'EHESS - Jacques Solé, professeur d'Université - Jean-Claude Guillebaud, journaliste - Jean-Pierre Le Goff, sociologue - Roland Hureaux, essayiste - Pierre Manent, directeur d'études à l'EHESS - Olivier Germain-Thomas, écrivain - Antoine Garapon, magistrat - Lucien Sfez, professeur d'Université - Gabriel Matzneff, écrivain - Emmanuel Le Roy Ladurie, membre de l'Institut - Jean-Christian Petitfils, historien - Jean-Noël Jeanneney, ancien ministre et historien - Lucien Jaume, directeur de recherches au CNRS - Philippe Tesson, journaliste - Prince Nicolas Petrovitch Njegosh, architecte - Claudine Rulleau, écrivain - Paul Balta, écrivain et journaliste - Edgar Morin - Jacques Cotta, journaliste réalisateur - Luc Beyer de Ryke, député européen honoraire - Françoise Germain-Robin, journaliste - Pierre Péan, écrivain - Frédéric Mitterrand - Simon Epstein, historien - Christian Jacquiau, économiste - Albert Jacquard, généticien...

royaliste
BI-MENSUEL - DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND DELANOÉ

SOMMAIRE : p.2 : La NAR menacée d'expulsion - p.3 : Les patriotes avec Montebourg ? - p.4 : Coûts et coups - p.5 : Le futur roi d'Écosse - p.6/7 : La santé en danger - p.8 : L'homme aux semelles de vent - p.9 : Albert Camus lu par Michel Onfray - p.10 : Défense des frontières - Mais qui sont ces roycos ? - p.11 : Action royaliste - p.12 : Éditorial : Du peuple souverain.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.99.20
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0514 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

.....

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

trois mois (20 €) six mois (30 €) un an (47 €) soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

Les patriotes avec Montebourg ?

Le mouvement *Rose Réséda*, « école de formation », a été lancé par l'homme qui a fait 17 % aux primaires socialistes. Il s'agirait maintenant d'agréger de nouveaux citoyens aux 500 000 déjà convaincus.

C'est dans une salle d'un quartier populaire de Paris qu'a été lancé début février ce qui ne se veut, selon ses initiateurs, ni un énième courant du parti socialiste, ni un parti politique à part entière. Son inspirateur, Arnaud Montebourg, affiche un soutien loyal à la candidature de François Hollande à l'élection présidentielle. Visiblement, le député de Saône-et-Loire joue sur la nécessité de maintenir en place un appareil pour conquérir le pouvoir, ce dont on ne peut que convenir.

Dans le discours prononcé devant les centaines de personnes présentes - dont de très nombreux jeunes -, tout est cohérent : de la projection de la bande annonce du documentaire étatsunien *Inside Job* dénonçant finement les débuts de la crise financière au discours final proclamant enfin haut et fort un protectionnisme nécessaire pour nos économies, en passant par l'exécution des « gouvernements *Goldman Sachs* », auxquels on aurait pu ajouter le gouvernement Lehmann's Brothers espagnol, si l'on se réfère à la carrière passée du nouveau ministre de l'Économie de ce pays.

Avec talent, l'ancien candidat aux *primaires citoyennes* qui surprit par sa percée, au mois d'octobre, propose une alternance crédible à la défaillance des élites. Rappelons

qu'il avait appelé à voter **non** au traité de Lisbonne, en 2007. Les royalistes de la NAR peuvent se réjouir de voir être ainsi porté sur une nouvelle tribune de la campagne une bonne part de leur programme économique. Et si Montebourg n'ose pas encore évoquer l'éclatement probable de l'euro, on comprend, au rythme qu'il entend donner au développement de son mouvement, et même si l'objectif immédiat affiché est la *victoire de François Hollande*, on comprend bien que le troisième homme de la primaire croit en ses chances d'être un jour le premier.

Sorte de super *mercredi de la NAR*, le mouvement *Rose Réséda* se propose de lancer des *Universités populaires itinérantes avec des intellectuels*. On ne peut aussi que se féliciter que puisse être de la sorte défendue la voix du parti hétérodoxe, à ce jour encore bien peu vertébré. Saura-t-on enfin tourner la page des échecs répétés des Philippe Séguin et des Jean-Pierre Chevènement ?

En promettant de pouvoir rassembler **ceux qui veulent simplement aider le pays** Arnaud Montebourg justifie ainsi le choix, pour le nom de son mouvement, du titre d'un poème d'Aragon, publié pour la première fois au printemps de l'année 1943, dans une France meurtrie. Certes, on ne risque plus sa vie, aujourd'hui. Mais il n'est pas non plus

interdit, aujourd'hui comme hier, de tout faire pour considérer lucidement la situation de la France. Arnaud Montebourg cite nommément le premier fusillé de la Résistance, Honoré d'Estienne d'Orves, chef du réseau Nemrod condamné à mort et exécuté avec d'autres compagnons, en 1941.

À la suite d'Aragon, il parle de : « *Celui qui croyait au ciel* ». Le 18 juin 1943, déjà, dans un discours historique au Royal Albert Hall, Pierre Brossolette, lui aussi, invoquait l'unité de la Résistance. Quelques lignes de son discours sont, elles aussi, entrées dans l'histoire : « *Ce qu'ils étaient hier, ils ne se le demandent pas l'un à l'autre. Sous le signe de la Croix de Lorraine, le socialiste d'hier ne demande pas au camarade qui tombe s'il était hier Croix-de-Feu. Dans l'argile fraternelle du terroir, d'Estienne d'Orves et Péri ne se demandent point si l'un était hier royaliste et l'autre communiste.* »

Les royalistes des la NAR, fiers de leurs filiations, qui remontent aux *monarchiens* de 1789 qui ont rédigé la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, se croient pleinement habilités à ouvrir un dialogue avec Arnaud Montebourg. Dans l'esprit de rassemblement national qu'il a esquissé, la discussion sur le thème des fondements de notre régime politique, parfois encore trop malmenés dans le discours du député, pourrait être considérée comme un préalable des plus utiles.

Christophe BARRET

Les collectivités territoriales, le Président et l'austérité.

Il y a eu l'offensive - et l'échec - pour faire accepter à l'opposition parlementaire la **règle d'or** sur le respect des déficits du budget de l'État.

Maintenant le Président s'adresse aux collectivités territoriales en conviant leurs représentants à une conférence afin d'*enviesager la participation des collectivités territoriales à la réduction des déficits publics.*

Pourtant Gilles Carrez - sénateur UMP - dresse plutôt un bilan de bonne gestion : « *En dépit du contexte économique, les collectivités territoriales ont su maintenir une situation financière relative-ment saine. Leur besoin de financement devrait atteindre 0,2 % de PIB en 2011, contre près de 4,6 % pour l'État.* » Il note également « *La dette des collectivités territoriales françaises est restée stable au cours du quinquennat et représente environ 10 % du montant total de la dette publique.* »

Le candidat-président n'a pas su convaincre du bien-fondé de son objectif. Il ne fut même pas suivi par ses amis. À l'issue de la réunion le Président, socialiste, du Sénat Jean-Pierre Bel a eu raison de dénoncer la *tentation de stigmatiser les élus locaux.* (1)

Le chef de l'État a en effet proposé la conclusion d'un *pacte de stabilité des dépenses publiques.* (2) Il s'est vu opposer par les représentants des élus de droite et de gauche « *l'idée que l'État fixe des limites à leurs dépenses. Une telle contrainte est, rappellent-ils, contraire au principe de la libre administration des collectivités locales, inscrit dans la Constitution, qui empêche l'État de leur fixer des règles de gestion.* » La méthode suivie par le tandem Merkel-Sarkozy en Grèce, en Hongrie et ailleurs semble plus difficile à appliquer dans notre pays, preuve du caractère antidémocratique des traités de l'Union européenne. Cette leçon de démocratie et d'indépendance sera-t-elle reprise en toutes circonstances ?

François ENNAT

(1) http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/02/10/jean-pierre-bel-reproche-a-nicolas-sarkozy-de-stigmatiser-les-elus-locaux_1641579_1471069.html#ns_id=1588921

(2) http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/02/10/les-elus-locaux-opposent-a-l-idee-que-l-etat-fixe-des-limites-a-leurs-dépenses_1641921_1471069.html

Coûts et coups

Puisque le sujet du coût du travail est à la mode, profitons en pour savoir de quoi il retourne. Tout se mêle et tout s'obscurcit, les besoins, les rentrées, les allègements. Mettons-y un peu d'ordre.

La complication excessive est toujours la marque de la crise d'un système. État des lieux. Les cotisations sociales sont faites pour abonder les budgets sociaux de la nation. Le système d'origine est un système d'assurance à la Bismarck : on cotise et on perçoit en fonction de la réalisation d'un risque. D'où la pluralité des taux en fonction de leur nature. Jusque là pas de problème, on adapte le système de couverture en faisant évoluer taux de prélèvement et niveau de protection. À aucun moment l'idée même d'aide sociale via ce biais n'est envisagé. En Alsace-Moselle depuis 1918 et le retour de la ligne bleue des Vosges dans le giron national, ces dispositions continuent de s'appliquer avec un certain succès il faut l'admettre.

Tout se complique quand, de notre système bismarckien, nous évoluons vers le Beveridgien. Il s'agit cette fois d'étendre les prestations fournies par le système à des non-cotisants. Nous sommes donc passé de l'Assurance Sociale à la Sécurité Sociale. Les Britanniques, créateurs de ce concept ont donc mis sur pied une organisation étatique et centralisée qui a commencé à montrer de graves lacunes dès les années 1980, époque Thatcherienne où seul ce qui était privé avait droit de cité. Le Premier ministre anglais fit d'ailleurs le nécessaire pour

mettre à mal une organisation qui avait donné jusqu'alors globalement satisfaction. La contagion idéologique allait gagner la France, il fallait mettre à bas un système pour pouvoir laisser le champ libre à la gestion purement capitaliste du secteur de la santé et des retraites.

Après tout, cela aurait été à peu près concevable sans l'irruption de la *financiarisation* de l'économie. Il y a peu d'effort intellectuel à fournir pour se rendre compte que le secteur des assurances sociales ne peut faire l'objet d'un commerce de type classique. C'est pourtant le rêve de toutes les sociétés d'assurance qui aimeraient bien mettre la main sur le magot et s'en tenir à une organisation à l'américaine de type pré-Obama. Nous n'en sommes pas encore là.

Donc sécurité sociale. Des cotisations assises sur les salaires doivent fournir les ressources nécessaires au fonctionnement du système. Mieux encore, tout cela va fonctionner convenablement durant des années, même en temps de crise économique. Crise conjoncturelle, s'entend. Les budgets seront en déficit mais assez faiblement. Toutefois, pour tenir compte de cela et aussi de la différence grandissante entre le nombre de cotisants et le nombre d'assurés, puis de l'élargissement du spectre des interventions en matière de prestations, on a

jugé utile de faire participer le budget de la nation, notamment avec la création de la CSG.

Pourtant, un mouvement de fond s'est fait jour dès les années 70. On perdait des emplois, beaucoup même et l'écart entre la population active et la population en âge de travailler n'a fait que croître. C'est une forme de choix. Option à été faite de privilégier le secteur tertiaire sans beaucoup se demander ce que l'amoin-drissement du secteur industriel faisait peser de menace sur l'économie entière. Le vieillissement de la population vient se greffer sur cette première difficulté rendant illusoire la baisse des dépenses tant souhaitée. Ajoutons en dernier lieu la **modération** salariale. Ce cocktail à une conséquence, il mène à la ruine.

Faisons simple : cette année, la loi de financement des dépenses sociales marque que nous avons besoin de 455,8 milliards d'euros pour couvrir les dépenses (Assurance maladie-maternité-invalidité ; assurance vieillesse ; veuvage ; accident du travail ; autonomie ; allocations familiales). En face de cela ont trouvé 440 milliards de recettes (cotisation 64 % ; CSG 16,4 % ; contribution de l'État 12,2 %, divers 2,7 %). Remarques : il manque 15,6 milliards pour équilibrer et la part des cotisations baisse constamment.

Premier point. Le déficit (prévu) représente 3 % du total. C'est assez peu. Notons que dans le même temps le déficit de l'État est de 6 % pour la même période. Pour peu que ce soit, cela coûte cher en matière d'endettement. Petit insert : les allègements de charges sociales se montent à 30 milliards dans le même temps. Évidemment vous pouvez arguer l'utilité des allègements. Après tout cela fait baisser le coût du travail... Et quelle bonne idée que cette TVA (dite sociale ou non, selon les jours) qui va permettre encore d'alléger le coût du travail, ce qui va faire bondir notre compétitivité !

Stupide. On va faire plus simple. Déjà, alléger les charges de ceux qui ne font face à aucune concurrence internationale (genre grande distribution) n'a aucun sens. Que l'on puisse privilégier des secteurs authentiquement stratégiques peut se concevoir ! Supprimons donc ces niches sociales inutiles et même nocives puisqu'elles constituent autant de trappes à bas salaire. Déjà, rien qu'avec cela votre budget est excédentaire. Pourtant, le fond du problème n'est pas là. Structurellement, les comptes pourraient déjà être équilibrés par la simple mise à niveau des salaires. En effet, les dépenses sociales augmentent, les salaires pratiquement pas. Dans certains secteurs, le simple rattrapage des salaires féminins sur les salaires masculins fournirait une hausse sensible des cotisations et au-delà de cela, une hausse, même modérée, des rémunérations y suffirait aussi.

Les choses ne sont jamais aussi compliquées qu'on veut le faire croire, il suffit d'entrer dans les chiffres et de tenir compte des proportions. Cela vous montrera que le système n'est pas tant en crise qu'on le prétend, qu'il peut être non seulement sauvé mais amendable, fiable et durable. Il faut le vouloir.

Charles GUÉMÉNÉ

Le futur roi d'Écosse

Au moment où la reine Élisabeth fête ses soixante ans de règne, l'Écosse prend le large. Mais c'est la notion de souveraineté qui est à reconsidérer dans son principe monarchique.

L'histoire se répète-t-elle après quatre cents ans ? À la mort de la reine Élisabeth première du nom, en 1603, après un règne de près d'un demi-siècle, le roi d'Écosse Jacques VI devint roi d'Angleterre et d'Irlande sous le nom de Jacques I^{er}. De 1603 à l'Acte d'Union de 1707, il n'y aura entre les deux nations qu'une union personnelle, un même roi. C'est ce qu'envisage le Premier ministre écossais, Alex Salmond, dans son projet d'indépendance de l'Écosse qu'il a commencé à dévoiler à Londres le 24 janvier : l'Écosse conservera la Reine et la livre sterling. Pour le reste, tout est négociable une fois que le référendum aura arrêté le nouveau statut de l'Écosse. L'approche est purement pragmatique et n'a rien d'idéologique.

Le Premier ministre Cameron a accepté le 10 janvier l'idée du référendum qu'il souhaite dès l'an prochain, alors que Salmond ne l'envisage qu'en fin 2014. La question pour Londres doit être unique : l'indépendance, par oui ou par non. Salmond, qui sait que l'électorat écossais est à peu près divisé par moitié (de même, s'il était consulté, que l'électorat anglais), voudrait soumettre une question subsidiaire sur une solution d'autonomie maximale. En effet, si Édimbourg joue avec des projets de politique étrangère et de défense propres (Salmond a été hostile à

la guerre en Irak), plus ouverts vers l'Union nordique, le nerf de la guerre est la fiscalité.

L'Écosse rêve d'une autonomie analogue à celle du Pays basque et de la Catalogne. Mais pour autant, elle ne présente pas une identité analogue : ni ethnique ni linguistique (le scots étant une rareté, contrairement au gallois parlé par un habitant du pays de Galles sur quatre, lesquels sont très satisfaits ainsi), l'Écosse n'a finalement qu'une identité purement géographique (le mur d'Hadrien). Salmond y ajoute néanmoins une dimension sociale : il y aurait en Écosse une réalité d'égalitarisme et de solidarité, bref l'idée d'une société ou d'une communauté, plus que d'une nation au sens strict, qui n'existe plus au niveau de Londres. Selon lui, l'Union avait été maintenue, après la guerre et la fin de l'Empire britannique, grâce au consensus autour de l'État-providence, aujourd'hui brisé du fait du démantèlement de celui-ci depuis l'ère Thatcher, accéléré sous Cameron, sans que les Travailleurs, traditionnellement dominants en Écosse (les Conservateurs n'y ont qu'un seul siège sur cinquante-neuf), puissent fournir une alternative. Ce fut la cause de leur échec et du succès du parti indépendantiste, le Parti national écossais (SNP) qui a conquis contre eux la majorité absolue au Parlement écossais en mai 2011.

L'Écosse indépendante se veut « le phare du progres-

sisme social pour le sud de la frontière et au-delà ». Pour maintenir une politique d'avantages sociaux, il lui faut évidemment récupérer le contrôle de ses recettes fiscales.

Le paradoxe veut que, privés des sièges écossais, les Travailleurs, structurellement minoritaires en Angleterre, risquent de rester longtemps dans l'opposition. Les deux modèles de société sont ainsi destinés à s'éloigner de plus en plus, ce qui renforce le courant *Little Englander* au sein du parti conservateur et d'une majorité croissante d'Anglais. On y parle de **l'indépendance de l'Angleterre**, ce qui traduit le poids de la présence envahissante des Écossais, notamment dans les médias dont l'accent n'est plus du tout standardisé. Cameron incarne ce retour à l'*Englishness*, contre l'exaltation du *Britishness* par Blair et Gordon-Brown aux fins de promouvoir l'intégration multiculturelle que Cameron a toujours considéré comme un échec patent.

Le repli sur l'Angleterre et ses valeurs propres (lesquelles restent à redéfinir) coïncide avec le retour à l'insularité en Europe alors que les indépendantistes écossais se déclarent pro-européens. L'attitude de Cameron, seul avec les Tchèques hors du futur traité budgétaire, présagerait ainsi d'une séparation amiable (à la Tchécoslovaque, mais sans connotation nationaliste ou ethniciste), fors la souveraine et la monnaie.

Yves LA MARCK

◆ **SERBIE** – Le prince Alexandre de Yougoslavie a adressé au chef de l'État et au Premier ministre une demande officielle afin que soient transférés en Serbie les restes des membres de la famille royale actuellement enterrés à l'étranger. Il souhaite qu'ils soient inhumés avec les honneurs de l'État dans la crypte royale de l'église Saint George à Oplenac. Cette demande concerne sept personnes dont les parents du prince Alexandre, le roi Pierre II, actuellement inhumé au monastère orthodoxe serbe Saint Sava à Libertyville dans l'Illinois, et la reine Alexandra, née princesse de Grèce qui repose dans le domaine de Tatoi, nécropole de la famille royale de Grèce.

◆ **PORTUGAL** – Don Duarte, duc de Bragance, s'est rendu à Dili, capitale du Timor oriental pour mettre sur pied des projets de coopération soutenus par la Fondation D. Manuel II qu'il dirige. Après sa rencontre avec le président José Ramos-Horta il a déclaré qu'il allait mettre en chantier des « projets dans le domaine de l'agriculture, du développement rural et de la culture ». Au cours d'une cérémonie au Parlement, le duc de Bragance a été fait citoyen d'honneur du Timor oriental.

◆ **LIECHTENSTEIN** – Nouvelle épreuve de force entre la famille princière et les partisans d'une diminution des pouvoirs du prince. Ces derniers sont en train de rassembler les signatures nécessaires pour l'organisation d'un référendum pour l'abrogation du droit de veto du souverain. Le prince héritier Alois – qui exerce en fait le pouvoir à la place de son père le prince souverain Hans-Adam II – s'est déclaré *étonné* de cette initiative ajoutant qu'il avait déjà rejeté une proposition similaire en 2003. C'est en effet en 2003 qu'une réforme constitutionnelle, adoptée à une très large majorité (64 %), avait considérablement augmenté les pouvoirs du prince en lui accordant en particulier le droit de veto.

◆ **JAPON** – L'empereur Akihito, 78 ans, doit subir un pontage pour résoudre ses problèmes cardiaques. Il était monté sur le trône du Chrysanthème en 1989, après la mort de son père, l'empereur Hirohito, décédé à l'âge de 87 ans. Chef de l'État japonais, l'empereur n'a qu'une fonction symbolique et ne dispose d'aucun pouvoir politique, mais il est très largement respecté à travers l'archipel nippon.

◆ **GRANDE BRETAGNE** – A l'occasion de son jubilé de diamant (60 ans de règne) la reine Elizabeth a adressé un message à la nation. Après avoir remercié ses concitoyens pour « le formidable soutien et les encouragements que vous m'avez donnés ainsi qu'au prince Philip au cours de ces années » elle a déclaré : « En cette année spéciale, comme je me consacre à nouveau à votre service, j'espère que nous nous rappellerons tous la force de la convivialité, de l'amitié et du bon voisinage » et de conclure « et regarder l'avenir avec la tête claire et le cœur chaud comme nous nous unissons dans nos célébrations. »

La santé en danger

Chef du service Diabétologie à La Pitié-Salpêtrière, le professeur André Grimaldi est, avec le professeur Olivier Lyon-Caen et d'autres spécialistes de la santé, l'auteur d'un *Manifeste pour une santé égalitaire et solidaire* qui a été signé par plus de cent médecins et personnalités.

Dans l'entretien qu'il a bien voulu nous accorder, le professeur Grimaldi expose les problèmes et les crises du système français de santé et montre que les réponses dictées par l'ultralibéralisme sont toutes désastreuses.

■ **Royaliste : L'avenir du système de santé français devrait être un des sujets majeurs de la campagne présidentielle...**

André Grimaldi : Tel n'est pas le cas. Pourtant, nous sommes en train de changer de système et il faut en débattre. Ce changement est provoqué par la conjonction de plusieurs crises qui se combinent. La crise démographique est la toile de fond : la France a choisi pendant 25 ans de diminuer le nombre de professionnels de santé formés : on est passé de 8 500 médecins formés par an en 1975 à 3 500 à la fin des années 1990 - la pente descendante est constante quels que soient les gouvernements. Jusqu'en 2003, la Sécurité sociale a payé aux médecins des départs en retraite anticipés pour lutter contre la *pléthore médicale* ! Mais on a importé 10 000 médecins étrangers qui font défaut dans leur pays.

■ **Royaliste : Pourquoi un tel consensus entre la gauche et la droite ?**

André Grimaldi : Les arguments n'étaient pas les mêmes

mais la conclusion était identique.

À gauche, on affirmait que, en santé, ce qui détermine la demande, c'est l'offre. Diminuer l'offre, cela permet de diminuer la demande : s'il y a moins de médecins, on fera moins de médecine inutile. Ce choix était possible, mais alors il fallait changer de système : revoir la liberté d'installation et le paiement à l'acte qui incite le médecin à voir souvent ses patients ; revoir la répartition des tâches entre les médecins et les infirmières. Or on a diminué le nombre d'infirmières en même temps que celui des médecins et il a fallu faire venir des infirmières d'Espagne. À gauche, on était dans la pensée magique.

À droite on était beaucoup plus matérialiste. Les syndicats de médecins libéraux expliquaient que s'ils voulaient imposer leur liberté tarifaire, il fallait qu'ils soient en position de force sur le marché. La vieille médecine libérale a gagné : envol des dépassements d'honoraires ; création de déserts médicaux. En fait, il n'y a pas de régulation possible

par le marché. À Paris, tous les ophtalmologistes sont en dépassement d'honoraire mais à Bobigny il y a un seul ophtalmo libéral. La situation est d'autant plus grave que la plupart des jeunes médecins ne veulent pas faire de la médecine libérale : seuls 10 % s'installent. Pour redresser cette situation, il faudra au moins 15 ans.

■ **Royaliste : Peut-on parler d'une crise d'organisation de la médecine ?**

André Grimaldi : Non, ce n'est pas une crise. Il est normal que la médecine s'adapte aux progrès de la médecine et aux besoins de la population - les maladies chroniques et le vieillissement. Mais auparavant ces changements étaient lents alors qu'ils sont désormais très rapides. Ainsi, le sida, qui était à l'origine une maladie subaiguë mortelle pour laquelle on a du disposer de nombreux lits d'hôpitaux, est devenu une maladie chronique qui se traite en ambulatoire. La pratique médicale évolue dans trois sens différents :

- il restera toujours des maladies du quotidien ce qui nécessite un colloque singulier avec un médecin polyvalent dont le diagnostic est irremplaçable ;

- il y a les maladies aiguës graves et les gestes complexes qui exigent des regroupements de moyens : c'est par exemple le cas de l'infarctus qui doit être traité dans les six heures dans un centre de chirurgie cardiaque. Il faut donc des centres bien répartis sur le territoire et disposant d'équipes de cardiologues ;

- il y a la troisième médecine qui se développe beaucoup et qui n'est pas pensée : c'est le vieillissement et les maladies chroniques. Un diabétique a une espérance de vie très longue mais il faut prévenir les complications et apprendre au malade à se soigner avec l'aide de sa famille. Le développement de l'observance thérapeutique est essentiel.

Ces trois pratiques médicales ne comportent pas le même rapport au temps, la même relation avec les malades, la même relation avec les paramédicaux. Il ne peut donc pas y avoir une même forme d'organisation et de financement.

■ **Royaliste : Comment réagissent les auteurs des réformes de la médecine ?**

André Grimaldi : Ils répondent que la médecine devient de plus en plus industrielle :

l'hôpital est une entreprise, le médecin est un ingénieur donc il faut appliquer à l'hôpital les procédures de l'entreprise. Tel est le socle théorique. C'est un non-sens ! À quelques exceptions près, un chirurgien ne peut se contenter d'appliquer des procédures car il doit affronter des situations très variables : il faut donc une très grande réactivité du chirurgien et de l'équipe qui a l'habitude de travailler avec lui. Or le directeur de l'hôpital et l'assureur ne s'intéressent pas ou peu à ces aspects essentiels mais seulement au respect des procédures car sur le plan médico-légal c'est la question primordiale.

En France, nous restons très performants pour les maladies aiguës graves - par exemple les transplantations d'organes. Mais pour les maladies chroniques le système dysfonctionne en raison de son cloisonnement. C'est la même chose pour les urgences et les sujets très âgés. Le médecin de ville a du mal à travailler avec l'hôpital, difficile à joindre et qui communique mal, et l'embouteillage des urgences résulte de la désorganisation de la médecine de ville ; les médecins français travaillent insuffisamment avec les infirmières et avec les assistantes sociales en particulier pour personnes âgées qui sont donc trop souvent dirigées vers l'hôpital. Le diable est dans les cloisons ! C'est grave, parce que nous avons 15 millions de malades chroniques en France et que cela va augmenter. La théorie de l'hôpital-entreprise ne répond pas du tout à ces problèmes voire les aggrave

■ Royaliste : Venons-en à la crise du financement...

André Grimaldi : Nous avons un système mixte mis en place à la Libération mais qui n'est pas celui du Conseil national de la Résistance (CNR) comme on le croit. Il s'agit d'un compromis historique entre les idées du CNR - égalité, solidarité, mutuelles - et la médecine libérale. Ce système est duel dans tous les domaines. Le financement est duel : c'est la Sécurité sociale, mais aussi pour des raisons historiques les mutuelles et avec elles les assureurs privés.

Les prestations sont publiques mais nous avons une médecine privée qui bénéficie de la liberté tarifaire et de la liberté d'installation - le premier conventionnement avec la Sécurité sociale date de 1971. La gouvernance du système est assurée par la Sécurité sociale, qui rembourse, et par l'État qui détermine les prix.

Ce système a donné satisfaction à tout le monde, patients, médecins, hôpitaux, jusque dans les années 1980. En 1945, la France dépensait 2,5 % de son PIB pour la santé. Elle en dépense aujourd'hui 11 %, elle est deuxième derrière les États-Unis qui dépensent près de 17 %. Mais, en dépense par habitant, nous sommes aujourd'hui en dixième position. Les dépenses de santé augmentent plus (de 3 à 4 % par an) que la richesse nationale : il est donc normal de penser une régulation du système. Trois solutions sont possibles :

- la régulation par les usagers et les professionnels selon l'éthique républicaine : c'est ce système qui a prévalu jusqu'en 1983 mais il est insuffisant ;

- la régulation publique porte sur les hôpitaux, elle est mise en place à partir de 1983 par le **budget global**. Ce système a été très positif jusqu'au moment où le coût des médicaments, des prothèses etc. a été tel que la dotation globale annuelle est devenue pour beaucoup insuffisante ;

- la régulation par le marché : on se soigne en fonction de ses moyens, ce qui signifie que la solidarité va de moins en moins jouer. Cette régulation se fait par petites touches car elle heurte nos principes républicains. Elle fait référence à une idéologie qui se résume ainsi : la seule façon d'accorder des besoins sociaux solvables à une offre, c'est le marché ; la concurrence assure la qualité au moindre coût ; il faut intéresser financièrement les professionnels pour qu'ils soient motivés et il faut du profit pour investir dans des matériels de plus en plus coûteux.

Ce raisonnement ne marche pas dans le domaine de la santé : la concurrence ne fait



■ C'est dans la rue que le personnel hospitalier vient protester contre les dégradations de ses conditions de travail.

pas baisser les prix, elle les augmente. Il y a une donnée fondamentale que les économistes ignorent : on ne choisit pas d'être malade, le patient n'est pas un consommateur éclairé qui choisit des clémentines. Le patient veut ce qu'il y a de mieux et il est prêt à s'endetter pour lui, sa femme ou ses enfants. N'oubliez pas que la santé ce n'est pas seulement l'absence de maladie mais un sentiment de bien être physique, psychologique et social, selon la définition de l'OMS. Donc c'est un marché illimité, totalement manipulable : on peut être très mal soigné parce qu'on a de l'argent comme le montre le cas de personnalités qui défraient la chronique.

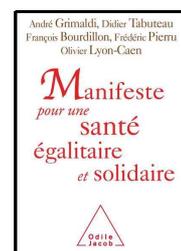
Nicolas Sarkozy s'est engagé sur la voie de la régulation par le marché. Cela a donné les franchises, qui étaient censées responsabiliser les patients et financer le traitement de plusieurs maladies. En fait, c'est un système dans lequel les malades paient pour d'autres malades. **Bilan :** les plus pauvres qui ne consommaient pas assez, ont encore moins consommé, donc les inégalités de santé ont augmenté. Surtout, Nicolas Sarkozy a voulu transférer progressivement le système de la Sécurité sociale vers les mutuelles et vers les assurances privées.

La Sécurité sociale rembourse à 100 % pour la CMU et pour les affections de longue durée mais pour les soins courants, c'est 55 %, soit l'immense majorité de la

population. Si on passe au-dessous de 50 %, les patients ordinaires diront qu'ils paient pour des malades qui coûtent cher alors qu'il leur faut payer de leur poche pour se soigner. En fait nous sommes dans un système inégalitaire et coûteux. Les frais de gestion des mutuelles représentent 21 % du chiffre d'affaires, 28 % pour les assurances privées car elles doivent verser des dividendes et moins de 5 % pour la Sécurité sociale. Le transfert de la Sécurité sociale vers les assurances privées n'a aucun sens. Par ailleurs, la loi ne connaît plus d'hôpitaux publics et on fait des partenariats publics-privés qui coûtent très chers. On est rentré dans une logique de rentabilité et non dans une logique d'efficacité. Il ne s'agit pas de supprimer des gaspillages. Il s'agit seulement d'être financièrement rentable. On a placé les médecins hospitaliers dans un conflit d'intérêt.

L'ensemble de ces mesures crée un climat de démotivation puissante dans un métier où la motivation intrinsèque est capitale. Nous en sommes là.

Propos recueillis par B. LA RICHARDAIS



André Grimaldi & alii - « Manifeste pour une santé égalitaire et solidaire », Odile Jacob, 2011, prix franco : 14 €.

➔ Achat immédiat

L'homme aux semelles de vent

Les militants de la génération de Gérard Chaliand raviveront leurs souvenirs et les citoyens plus jeunes apprendront comment et à quel prix on acquiert une expérience des hommes et de l'histoire dans un monde qui se fait et se défait.

L'engagement militant a eu ses grandes époques, qui marquent plus ou moins tragiquement le siècle dernier jusqu'au tournant des années soixante-dix. Gérard Chaliand a connu la dernière, celle de la lutte anticolonialiste et des mouvements révolutionnaires qui emportaient l'Asie du Sud-Est, tentaient de faire basculer l'Amérique du Sud et l'Afrique - tandis que la révolution culturelle chinoise fascinait de jeunes et brillants esprits en Europe de l'Ouest. La Révolution en tant que telle semblait inéluctable - il suffisait de donner du temps au temps.

On sait comment tout cela se termina et on se souvient des repentirs germanoprats, qui furent le prétexte de nouvelles poses arrogantes et de publications rentables. Les Mémoires de Gérard Chaliand (1) sont d'une toute autre veine. Elles forment même un témoignage singulier en raison de la personnalité de l'auteur et de la manière dont il a tracé son itinéraire dans le siècle.

En quelques mots, c'est l'histoire d'un tout jeune homme qui a décidé de vivre

librement. Mais comme sa curiosité est insatiable, cette liberté ne saurait être celle de l'indifférent. Il faut qu'il aille voir ce qui se passe et c'est ainsi qu'il en vient à s'engager, d'une manière ou d'une autre, par exigence de justice. Tout le contraire d'un hippie, d'un guérillero du boulevard Saint-Michel, d'un écrivain vagabond. Cet homme aux semelles de vent est épris de littérature mais il crapahute en rangers et n'hésite pas à faire le coup de feu.

Il n'y a pas là matière à rêver. La liberté, quand on la vit à la manière de Gérard Chaliand, conduit à une série d'épreuves physiques et psychiques. Il faut surmonter la faim et la peur, la chaleur et le froid ; faire la plongée ou casser des cailloux pour survivre ; subir, au Viêt-Nam, les bombardements américains et en Guinée-Bissau ceux des Portugais ; marcher, seul, dormir contre un rocher, marcher encore pour échapper à un bouclage de l'armée colombienne. Tout le contraire, j'y insiste, d'un milliardaire qui revient vers son avion-taxi en compagnie de son photographe et de son

garde du corps, après quelques heures passées en zone de guerre.

Il n'est pas facile de suivre l'auteur de *La pointe du couteau*, autrement que par la lecture. Pour aller ainsi à l'aventure, il faut faire le choix de la sobriété et de longs moments de solitude. C'est une sorte d'ascèse, heureusement adoucie par les femmes que Gérard Chaliand a aimées et qu'il évoque avec une admirable tendresse. Il note cependant qu'« à l'échelle d'une vie, Casanova, comme tous les aventuriers de passage, sauf quand ils ont une compagne, a connu davantage de nuits solitaires que d'amours partagés ».

Cette solitude n'est pas un isolement. Au contraire. Gérard Chaliand est un homme de fidélité - à sa mère et à son père, à sa famille arménienne presque tout entière massacrée en 1915, à ses innombrables amis, à ses convictions morales et politiques. L'adolescent qui débarque en Algérie en 1952 pour son premier voyage devient très vite un anticolonialiste militant. Engagé dans un réseau de soutien au FLN algérien, maquisard aux côtés d'Amilcar Cabral, proche des combattants kurdes, il a connu la plupart des dirigeants révolutionnaires des années soixante et soixante-dix et noué de solides amitiés avec des militants de mouvements tiers-mondistes de libération nationale. La révolution khomeyniste, la mort de Mao et la globalisation financière

ont marqué la fin de cette phase révolutionnaire et des illusions lyriques qui lui donnaient sa force et sa séduction.

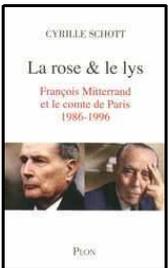
Même si l'on a été étranger ou hostile à ces mouvements, même et surtout si on est trop jeune pour avoir connu cette époque, il faut prendre en haute considération le témoignage de Gérard Chaliand qui est à la fois chaleureux pour les hommes engagés dans leur combat et d'une froide lucidité sur les impasses et les échecs des actions révolutionnaires. Dans le livre, il y a Jean-Paul Sartre, Régis Debray, François Maspero, Henri Curiel et Che Guevara que l'auteur n'appréciait guère. On est à Damas, à Bogota, à Alger, à New York, à Mexico, à Istanbul, en Yougoslavie socialiste et autogestionnaire, à Berkeley, à Jérusalem, en Érythrée... tant et si bien que le Mai 68 parisien est évoqué en deux pages avec une sympathie quelque peu distante.

Chemin faisant, Gérard Chaliand donne, à tous ceux qui voudraient comprendre l'histoire qui se fait, une forte leçon de méthode. Pour approcher au plus près du réel, il faut accumuler les lectures et apprendre par cœur les cartes en se défiant des fictions généreuses et des idéologies dominantes. Puis aller voir prosaïquement ce qui se passe, donc associer le travail intellectuel et l'enquête de terrain en prenant le temps d'écouter les uns et les autres, de se faire des amis et de partager leur existence aussi rude soit-elle. C'est à ces conditions, très rigoureuses, que l'on peut écrire des livres pertinents et donner un enseignement, à l'exemple de Gérard Chaliand qui a soutenu sa thèse sur les *Mythes révolutionnaires du tiers-monde* - devant Georges Balandier, Maxime Rodinson et Pierre Vidal-Naquet - et qui a enseigné aux États-Unis, en Afrique, en Espagne, en Géorgie... tout en publiant maints ouvrages de référence.

Mieux vaut se taire si l'on n'est pas tour à tour, suivant le conseil d'Aristote, enseignant et enseigné.

Bertrand RENOUVIN

(1) Gérard Chaliand - « *La pointe du couteau* », Mémoires - Tome I, Robert Laffont, 2011, prix franco : 22 € [Achat immédiat](#)



Les rapports entre le comte de Paris et François Mitterrand : un préfet de la République témoigne

La rose et le lys de Cyrille Schott

Prix franco : 19,50 € [Achat immédiat](#)

Albert Camus lu par Michel Onfray

Quelques amis se sont émus, ces temps-ci, que je marque mon intérêt pour le dernier livre de Michel Onfray. Il est vrai qu'entre le fondateur de l'université populaire de Caen et mes propres convictions, il y a plus que de la distance. Mon opposition radicale à la plupart de ses positions m'a tenu à son égard dans une posture polémique. Néanmoins, j'avoue qu'il m'a toujours posé un problème. Comment expliquer ce combat farouche pour créer un espace libertaire, cet engagement quasi ascétique de la part d'un prétendu hédoniste en faveur d'une culture populaire ? Il y a chez cet anarchiste impénitent une rage de révolte qui lui permet d'échapper aux embrigadements, mais plus encore d'affirmer une véritable autonomie. J'ai été frappé récemment par son attitude à l'égard de Jean-Luc Mélenchon qu'il avait pourtant rallié dès le début de sa campagne présidentielle en raison d'une évidente proximité idéologique. Il a rompu à cause des indulgences du candidat pour le régime chinois et ses brutalités au Tibet. C'est donc qu'il y a une *morale Onfray*, qui pourrait se déduire du mot désormais fameux du père d'Albert Camus, dont l'orphelin de guerre avait médité la portée sa vie entière : « *Un homme, ça se retient !* »

Camus, précisément, auquel Onfray consacre un essai biographique qui complète les livres de référence d'Herbert R. Lottmann et d'Olivier Todd que j'avais analysés ici en leur temps. (1) Son souci est d'interpréter l'existence de l'écrivain à l'aune de sa véritable pensée, trop facilement réduite à celle d'un social-démocrate de sensibilité libertaire. Non, il y a une originalité philosophique et politique de l'auteur de *L'Homme révolté* dont son lecteur veut rétablir l'authenticité et la cohérence. Il y réussit, à mon avis assez bien, non seulement à cause de sa rigueur critique mais aussi de son empathie. Michel Onfray s'est pris de passion pour Camus parce qu'il a trouvé en lui plus qu'un modèle, le complice absolu. On peut observer que cela est arrivé assez tardivement, eu égard à la somme impressionnante des travaux déjà publiés. Tout s'est passé probablement, comme si, après avoir constaté tant de rapprochements dans son parcours intellectuel, il avait décidé enfin d'y aller voir une bonne fois pour toutes. Et bien vu ! Il ne s'était pas trompé. Camus était le penseur au plus proche de lui, et il lui fallait en rendre compte dans une sorte de corps à corps qui relève à la fois du combat biblique avec l'ange et d'un exercice de discernement philosophique.

Au risque d'être présomptueux je dirais qu'Onfray se perfectionne et se découvre tout en se ratifiant dans sa recherche. Pour donner un seul exemple, l'attitude de Camus à l'égard du christianisme ne relève pas de cette hostilité combattante où lui-même s'est enfermé par système. Du coup, le voilà proche d'admettre un christianisme méditerranéen aux antipodes du christianisme européen, qui aurait des affinités panthéistes et dionysiaques avec le paganisme solaire. Il y aurait énormément à dire là-dessus, ne serait-ce qu'en réexaminant le cas de saint Augustin auquel Camus s'est beaucoup intéressé. On parle généralement d'un évident pessimisme augustinien, mais la lecture des *Confessions* ne donne nullement l'impression

d'une chute irrémédiable, elle renvoie à une odyssée bienheureuse du salut. Voilà des références, sinon nouvelles, du moins plus insistantes chez le théoricien de l'*athéologie*. À l'évêque d'Hippone, son interlocuteur lui permet d'associer Plotin et aussi Kierkegaard ! Pardon, mais c'est un tout autre registre qui s'ouvre alors, même si l'on comprend sur quelle base d'accord peut se comprendre l'appel au penseur anti-hégélien par excellence : « *Camus écrivait pour être lu et compris afin d'aider à exister, péril mortel dans le petit monde philosophique où, bien souvent, on écrit pour être glosé et obscurci par les monstres de sa tribu.* » Et encore : « *Camus affirme n'être pas philosophe : selon les critères prussiens, en effet ; mais en vertu des critères que nous dirons danois, il illustre à merveille la tradition de la philosophie française.* » L'homme a pu être insulté au titre de *philosophe pour classes terminales*. « *Ce simplisme tombe de lui-même quand on constate que Sartre a deux ou trois commentateurs, mais Camus quantité de lecteurs bien au-delà de la classe de philosophie.* » Sartre selon Onfray, c'est en effet l'Anti-Camus et il sera l'objet durant tout le livre d'une acribie sans rémission.

Non seulement, il y a incompatibilité philosophique, plus encore opposition politique et morale. Simone de Beauvoir a inventé à l'auteur de *La Nausée* un faux passé résistant. Celui-ci explique avec quelle frénésie Sartre va poursuivre sa vocation de révolutionnaire extrémiste, compagnon de route du stalinisme, théoricien justificateur de la violence meurtrière par système. La légende de l'intéressé a beau avoir été sérieusement écornée, ici, elle est purement et simplement réduite à néant. C'est un véritable coup de force dans l'intelligentsia qu'opère ainsi Onfray, même s'il n'atteignait que le milieu germanopratin. Mais ses conséquences vont au-delà, car c'est toute l'historiographie française qui est en cause, ainsi que la doxa imposée par la gauche intellectuelle depuis la guerre. Bien sûr, ce n'est pas la pensée droitiste qui profitera ici de ce discernement à *coup de marteaux*. Ce devrait être la pure singularité camusienne,

dont Onfray s'applique à retracer la genèse depuis les humbles origines algéroises jusqu'à l'absurde accident de voiture qui interrompit l'existence de ce Nobel de 46 ans !

J'aurais de multiples objections à bien des affirmations de ce livre, je n'en approuve pas tous les raccourcis historiques et quelques préjugés tenaces. Cela ne m'empêche pas d'y reconnaître une œuvre des plus salutaires dans sa volonté de faire connaître Albert Camus pour ce qu'il fut et poser ce qu'il signifie en notre temps. Voilà quelqu'un qui n'a jamais transigé avec l'honnêteté envers lui-même et les autres. Son opposition au totalitarisme sous toutes ses formes n'a jamais connu de trêve et il a su mieux que quiconque (sur certains aspects mieux que Raymond Aron) débusquer les ressorts de cette entreprise forcenée de destruction. Non seulement, le fils de la veuve de Belcourt n'acceptait pas une prétendue justice qui passait par l'assassinat du pauvre, mais son exigence morale désignait le cortège insupportable des damnés de la terre, victimes de la terreur justicière. La grandeur de Camus est de ne s'être jamais résigné, de n'avoir jamais plié face aux tragédies du monde, en demeurant fidèle à une certaine idée solaire d'un être qui défie le sort de Sisyphe malheureux.

📖 Michel Onfray - « *L'ordre libertaire - La vie philosophique d'Albert Camus* », Flammarion, prix franco : 24 €. [Achat immédiat](#)

📖 (1) Herbert R. Lottmann - « *Albert Camus* », Le Seuil, 1978. [Voir Royaliste n°282 sur le site Archives royalistes.](#)

Olivier Todd - « *Camus, une vie* », Gallimard 1996. Voir *Royaliste* n° 664.

par Gérard Leclerc



La défense des frontières

Mais qui sont ces roycos ?

Dans la nef du Grand Palais, seize plans-reliefs spectaculaires illustrent, en trois dimensions, le souci constant de la défense de nos frontières.

L'équipe du 13-15 de France 2 avait eu l'année dernière une chouette idée : présenter à son public chéri les royalistes tels qu'ils sont. Mais pourquoi donc vit-on des roycos tels qu'ils devraient être ?

En 1668, Louvois, ministre de la Guerre de Louis XIV, passe commande du plan-relief de Dunkerque. La collection s'agrandit au rythme des conquêtes du Roi-Soleil et des nécessités de la défense du territoire. Les ingénieurs réalisent les maquettes des places situées aux limites du royaume. 260 plans-reliefs seront construits entre 1668 et 1873. Une centaine de pièces a été préservée. Elles constituent une collection unique, classée monument historique en 1927. Seize d'entre elles, parmi les plus spectaculaires, ont été sorties du Musée des Plans-reliefs situé aux Invalides pour trouver un espace à leur mesure dans la nef du Grand Palais.

ter les faiblesses des fortifications du royaume, d'améliorer les ouvrages militaires et d'instruire les armées. On ne sera pas surpris que les places du nord et de l'est soient largement représentées. De Louis XI à Louis XIV, nos rois ont cherché à s'agrandir dans les Pays-Bas et vers le Rhin pour repousser une frontière trop vulnérable. En 1678, Vauban, commissaire général des fortifications de Louis XIV, établit une double ligne de vingt-six places et deux forts.

Même les Alpes ont fait l'objet d'une attention particulière : la Savoie et le comté de Nice ne sont français que depuis 1860 (Tende depuis 1947). La recherche de la **frontière naturelle** a donné lieu, à l'occasion du traité d'Utrecht (1713) à la cession de certains *escartons* en échange de la vallée de Barcelonnette : les forteresses d'Exilles et Fenestrelle dont on peut admirer les plans-reliefs sont aujourd'hui en territoire italien. Il faut aller voir cette exposition, présentée comme la première d'une *Maison de l'histoire de France* en gestation, pour comprendre à quel point nos souverains furent soucieux de défendre nos frontières.

Pierre CARINI

L'exposition *La France en relief* au Grand Palais est maintenant terminée mais l'on peut retrouver les collections exposées au Musée des Plans-reliefs – Hôtel National des Invalides – 75007 Paris.

On peut également visiter son site <http://www.museedesplansreliefs.culture.fr/>

Par la qualité de leur exécution, les plans-reliefs devinrent des objets de prestige. Exposée à partir de 1700 au Louvre, dans la galerie du Bord de l'eau, la collection des plans-reliefs frôla la destruction au moment où fut créée la galerie de peintures. D'abord confectionnés dans les villes qu'ils représentaient, les plans-reliefs furent ensuite fabriqués dans un atelier spécialisé, créé au Louvre en 1756, puis transféré aux Invalides en même temps que les collections en 1777. Cet atelier employait : ingénieurs topographes, maquettes, menuisiers, modeleurs... qui travaillaient bois, papier, soie et métal.

Outre leur côté prestigieux, les plans-reliefs permettaient au roi et à son état-major de préparer des opérations défensives depuis Paris, de consta-

C'est une histoire vraie - celle d'une équipe de télévision, du Service public s'il vous plaît, qui fut mandée par ses rédacteurs en chef pour informer les citoyens sur les royalistes. L'équipe fit scrupuleusement son travail, alla voir divers groupes et, bien entendu, prit contact en mai 2011 avec la *Nouvelle Action royaliste* où on lui fit bon accueil. Bertrand Renouvin exposa pendant une heure l'histoire, les engagements présents et les objectifs de notre mouvement. Divers documents furent remis à l'équipe qui demanda à venir un mercredi soir.

Le 30 novembre 2011, Bertrand Renouvin fut longuement filmé et se déclara fort heureux des questions pertinentes qui lui étaient posées. Notre invité le professeur André Grimaldi resta longtemps sous l'œil baladeur de la caméra qui s'intéressa au public et à tous ceux qui partagèrent le traditionnel repas. L'équipe de France 2 était manifestement contente et les conditions générales du tournage parurent satisfaisantes aux animateurs des Mercredis. On se quitta donc dans la bonne humeur et les dirigeants de la NAR, point nés de la dernière pluie, avertirent leurs camarades que ces heures de tournages seraient réduites à deux ou trois minutes dans l'émission.

Tel ne fut pas le cas. Lors de la diffusion de *Chacun cherche son roi* le samedi 4 février, chacun chercha

la NAR et ne la trouva pas. Les aficionados déçus du 13-15 apprirent plus tard par voie de communiqué que l'omission était volontaire. Par message téléphonique, Bertrand Renouvin avait été informé par une journaliste des salades de la cuisine télévisée : l'émission avait été raccourcie *faute d'accès à certaines personnalités* (sic) et il avait fallu par conséquent (?) *faire le deuil de certaines séquences*. Comme nous faisons un peu figure d'OVNI dans ce tournage consacré à un sujet coloré mais pas caricatural, la séquence NAR avait été supprimée parce qu'elle était *beaucoup plus poussée* et qu'elle ne **rentrait pas dans le cadre**.

Ne criez pas à la censure : ce fut un travail de deuil ! Les rédacteurs en chef ont tout simplement décidé qu'il fallait donner au public le cliché sur les roycos qu'on suppose imprimé dans toutes les cervelles. Il y eut donc des nobles, quelques soutanes, un prince espagnol et banquier, une poignée d'extrémistes de droite... C'est ce qu'on appelle la construction du récit médiatique - une historiette contenant des bribes de réel assemblées pour divertir et présentées comme de l'information.

Notre éviction de l'écran de France 2 ne nous empêchera pas de vivre. C'est la télévision qui meurt de mélanger ainsi l'information et le divertissement.

Jacques BLANGY

CONGRÈS 2012

Le Congrès annuel de la Nouvelle Action Royaliste se tiendra les **17 et 18 mars 2012**.

Rappelons que **tous** les adhérents de la NAR peuvent participer au Congrès et au travail des commissions. Bonne occasion pour ceux de nos lecteurs qui voudraient s'impliquer plus à fond dans notre action **d'adhérer à la NAR** (formulaire envoyé sur simple demande ou [téléchargeable sur notre site internet](#)).

Les thèmes retenus pour cette année sont, d'une part, "**Les institutions face aux menaces sur la démocratie représentative**" et, d'autre part, "**Les politiques énergétiques pour la France**".

Outre le travail sur ces thèmes, le Congrès doit également approuver la ligne politique du mouvement pour l'année à venir telle qu'elle sera formulée dans la Déclaration de politique générale proposée par le Comité directeur.

Merci de noter ces dates sur vos agendas.

ADHÉRENTS

Tous les adhérents doivent maintenant avoir reçu la *Lettre aux adhérents* avec les documents préparatoires pour le congrès. Dans ce même courrier était jointe la carte d'adhérents pour ceux qui étaient à jour dans leurs cotisations. Nous demandons aux autres de bien vouloir régulariser rapidement leur situation...

**Ce journal vous a plu ?
Avez-vous pensé à le faire connaître
autour de vous ou à y abonner un ami ?**

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoyal@gmail.com
- ✓ Sites internet :
<http://www.narinfo.fr.st> (Informations et actualités)
et <http://archivesroyalistes.org/>
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.99.20
- ✓ Règlements à l'ordre de :
Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris

ÉPINGLETTES

Nous proposons différents modèles d'épinglettes (pin's) vendues au prix de 7 € pièce (franco de port).

- ▶ Buste de Louis XVI (vieux or ou vieux argent) - 23 mm de haut.
- ▶ Buste de Marie-Antoinette (vieux or ou vieux argent) - 23 mm de haut.
- ▶ Fleur de lys (dorée ou vieux or ou vieux argent) - 17 mm de haut.
- ▶ Fleur de lys dorée 13 mm de haut.
- ▶ Double cœur vendéen (vieux or, doré ou argenté) - 24 mm.
- ▶ Armoiries de Jeanne d'Arc (émail or et argent sur fond bleu) - 16 mm de haut.
- ▶ Blason de France (trois fleurs de lys or sur émail bleu) - 10 mm de haut.
- ▶ Grandes Armes de France (émail bleu sur fond blanc) - 18 mm de haut.
- ▶ Armes de France avec devise Montjoye St Denis (émail bleu et or sur fond blanc) - 12 mm de haut.
- ▶ Insigne de l'association des Amis de la Maison de France (fleur de lys dorée sur hexagone bleu) - 20 mm de haut.
- ▶ Cœur chouan (émail rouge sur fond blanc) - 15 mm de haut.
- ▶ Guidon des armées vendéennes - 18 mm de haut.
- ▶ Sacré cœur sur drapeau royal (émail rouge sur fond blanc fleurdelysé) - 11 mm de haut

MERCREDIS DE LA NAR

◆ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

◆ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

◆ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredis 22 et 29 février** - Pas de réunion en raison des vacances d'hiver.

● **Mercredi 7 mars** - Le Maroc n'intéresse guère les médias français. Pourtant, le royaume chérifien a connu l'an dernier d'importantes manifestations de rue suivies de transformations politiques paisibles. Une nouvelle constitution est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2011 et les élections législatives du 25 novembre ont donné la victoire au Parti (islamiste) de la Justice et de la Liberté dont le chef a été nommé Premier ministre.

Comment les pouvoirs sont-ils organisés dans cet État qui se définit comme une « monarchie constitutionnelle, démocratique, parlementaire et sociale » ? Quels sont les rapports de force entre les formations politiques et quel est le projet du nouveau gouvernement ?

Pour répondre aux nombreuses questions qui se posent, nous avons demandé à **Bernard CUBERTAFOND**, professeur de droit public et

auteur de plusieurs ouvrages sur le Maroc de nous expliquer « **L'évolution politique du Maroc** » par rapport aux révoltes et aux révolutions qui se déroulent dans les pays musulmans.

● **Mercredi 14 mars** - Directeur d'études à l'École des Hautes études en sciences sociales, **Jacques SAPIR** avait montré voici plusieurs années que les conditions dans lesquelles l'euro avait été créé conduisaient cette zone monétaire à la crise. Cette analyse suscitait l'incrédulité, tant l'explosion de la zone euro paraissait invraisemblable. Depuis 2008, le processus de décomposition s'est accéléré. Du coup, les « experts » se demandent comment sauver l'euro sans vouloir reconnaître que le maintien de cette zone monétaire et les mesures déflationnistes ordonnées par les oligarques poussent les peuples à la révolte.

D'où la question que pose Jacques Sapir dans un livre tout récemment publié : « **Faut-il sortir de l'euro ?** » Il s'agira d'examiner les stratégies qui permettraient d'organiser la sortie de la « monnaie unique ». Celle-ci n'est pas une fin en soi : nous verrons comment relancer l'activité économique nationale tout en préservant le principe de la coordination monétaire en Europe.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une "carte d'abonné" (8 € pour l'année)

Vous avez reçu ce journal gratuitement ?

Pensez-vous que nous pourrions continuer à exister si vous ne nous apportiez pas votre aide financière ?

Alors, abonnez-vous (bulletin en page 2) ou faites-nous un don :

Faire un don en ligne

ou par courrier : « **Royaliste** », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Du peuple souverain

Marcel Gauchet rappelle (1) que la démocratie ne se définit pas seulement par l'existence des libertés publiques : «...la démocratie, c'est le pouvoir du peuple en termes modernes la souveraineté du peuple, la souveraineté de la nation ».

Ce principe doit être immédiatement appliqué pour trancher une question qui porte sur les conditions de la souveraineté nationale, telle qu'elle s'exerce par nos représentants élus. Le Conseil européen du 9 décembre 2011 a décidé de mettre en place une nouvelle **règle budgétaire** aux termes de laquelle « *les budgets des administrations publiques sont à l'équilibre ou en excédent...* ». Cette règle devra être inscrite dans les constitutions des États membres, qui seront soumis à un « *mécanisme de correction automatique* », établi par la Commission et le Conseil européen selon un « *programme de partenariat économique détaillant les réformes structurelles nécessaires pour assurer une correction véritablement durable des déficits excessifs* ».

Il faut apprendre par cœur ces morceaux de langue de bois car les décisions prises en décembre vont avoir des conséquences très concrètes sur nos institutions, sur l'économie nationale et sur les conditions d'existence des habitants de notre pays.

Si le principe de l'équilibre budgétaire est inscrit dans notre Constitution, le Parlement sera dépossédé du pouvoir, historiquement premier et fondamental, qui consiste, pour chaque représentant de la nation, à voter cha-

que année la loi de finances. L'article 27 établi que ce vote est personnel et **libre** puisque « tout mandat impératif est nul ». Dans le projet d'accord européen, les députés et les sénateurs devront obéir aux règles imposées par un organisme – la Commission européenne – qui est extérieur aux institutions françaises et non-élu. L'attentat perpétré contre la souveraineté nationale est évident.



Dans le projet d'accord européen, le stupide accompagne l'odieux : la « règle d'or » est en elle-même facteur de récession ou de dépression économique, lorsqu'on tente de la respecter. Tel est le cas dans tous les pays de la zone euro. Le « retour à l'équilibre » engendre une logique de déséquilibre que le projet d'accord prévoit de corriger par des automatismes qui aggravent la crise. Nul besoin d'avoir fait des études supérieures pour constater que les « réformes structurelles » détruisent les économies nationales et appauvrissent les peuples : telles sont les conséquences de la baisse des salaires, de la flexibilité du travail et des privatisations. Et l'exemple de la Grèce démontre que le « partenariat économi-

que » n'est rien d'autre que l'abdication du Parlement et du Gouvernement devant des escouades de hauts fonctionnaires formés à la discipline allemande et parfaitement indifférents aux ravages provoqués par le chômage et la misère.

Le pacte budgétaire esquissé le 9 décembre n'est pas un dispositif technique parmi d'autres. Il est antidémocratique dans son principe et, pour les nations, catastrophique dans ses effets. Nicolas Dupont-Aignan et Jean-Luc Mélenchon ont donc raison de demander l'organisation d'un référendum sur l'accord européen. On comprend que Nicolas Sarkozy veuille ignorer cette demande justifiée car le rejet hautement probable du texte aurait été le signe annonciateur de sa défaite à l'élection présidentielle. Mais François Hollande ? Il souhaite renégocier l'accord parce que « *rien n'est dit sur l'emploi, sur la croissance* » - comme s'il suffisait d'ajouter ce « volet » à l'antidémocratique « règle d'or ». Surtout, le candidat de gauche annonce une ratification parlementaire de l'accord hypothétiquement renégocié avec des Allemands qui veulent s'en tenir au diktat qu'ils ont imposé. Cette attitude est inacceptable. Le peuple souverain, qui a vu comment son choix de 2005 avait été effacé, doit être consulté par référendum sur le projet d'accord européen. Comme tant d'autres citoyens, nous demandons à François Hollande de prendre l'engagement solennel de consulter le peuple français dès la rentrée de septembre afin que, reprenant le pouvoir dont il a été dépossédé, il puisse se prononcer sur les conditions d'exercice de sa souveraineté.

Bertrand RENOUVIN

☐ (1) Cf. *Causeur*, n° 43, janvier 2012. Entretien avec Marcel Gauchet, pp. 30 à 34.